

Réf: Dossier 316048

Avis de constitution

SOCIETE « BUNEE FIBRES CAPILLAIRES »

Siège Abidjan, Cocody, Riviera 3, non loin de la
pharmacie Bon Pasteur., Lot 1190, Ilot 103

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 21 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BUNEE FIBRES CAPILLAIRES »

Objet : VENTE ET DISTRIBUTION DE PRODUITS
CAPILLAIRES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera 3, non loin de la pharmacie Bon Pasteur., Lot 1190, Ilot 103

Dirigeant(s) M BASSAM-TRAORE ABRAHAM ESSAID
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02650 du 04/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32610/GTCA/RC/2024 du 04/06/2024

